



Saint-Denis le 15 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

J'apprends avec une immense tristesse le décès de Paulette Adois Lacpatia, première adjointe à la Mairie du Port et conseillère départementale du canton n°2.

Femme d'engagement, déterminée et d'une grande sagesse, Paulette a toujours été une élue disponible, responsable, soucieuse de privilégier l'intérêt général. Au sein de l'assemblée départementale, elle a toujours été dans une approche constructive, avec la ferme volonté d'apporter sa pierre à l'édifice Réunion.

Paulette avait cet attachement particulier à son territoire, le Port, et à sa population. Elle a défendu de bout en bout, tout au long de son engagement politique et associatif, le développement économique, social et culturel de sa Ville.

Elle était aussi très impliquée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, ce fléau inacceptable qui mine notre société.

Une femme libre s'en est allée. Une femme qui portait haut toutes ses convictions, contribuant ainsi à l'épanouissement de la population et au développement du territoire.

Au nom du Département de La Réunion et des conseillers départementaux, j'adresse mes plus sincères condoléances à son époux, à ses enfants, à ses petits-enfants, ainsi qu'à ses proches.

Cyrille Melchior
Président du Conseil départemental